

Séjour sportif été 2016

Base UCPA Bois le Roi
Du 22 au 26 août 2016



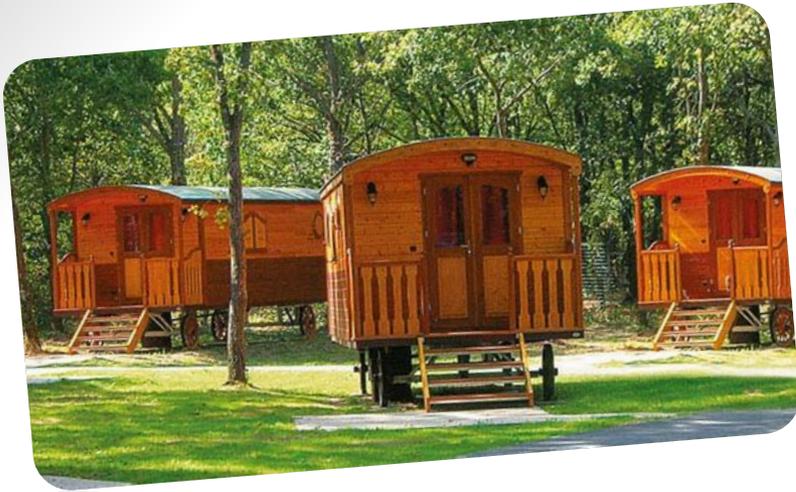
13/17 ans



Décompresser, changer d'air et se détendre tout au long de l'année à deux pas de chez vous, c'est possible !

Située à 60km au sud de Paris, la base de loisirs de Bois le Roi vous accueille pour vos vacances estivales.

Venez découvrir les 75 hectares d'espaces verts, le plan d'eau et toutes les activités proposées par l'UCPA dans cet environnement de nature exceptionnel : VTT, équitation, golf, tir à l'arc, etc.



Tarif par personne : 663 – 390 (soutien Fondation de France) = 273 €

Ce tarif comprend :

l'hébergement, la pension complète, l'encadrement sportif UCPA + LSA IDF et le matériel sportif.

INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement en roulottes : Capacité : 5 personnes, surface habitable chauffée de 20m². Vastes salles de restauration avec terrasses sur la base

Encadrement : les activités sportives sont co-encadrées par un moniteur sportif UCPA diplômé et par un éducateur sportif spécialisé en activités physiques adaptées de la LSA IDF. Mise à disposition du matériel sportif par UCPA.

1 encadrant sera également présent pour accompagner les participants au séjour dans leur vie quotidienne (toilette, habillage, restauration et animations). Présence nocturne assurée.

Durée : 5 jours / 4 nuits. Accueil le lundi matin. Fin de séjour le vendredi en fin d'après-midi.

Adresse : UCPA centre de Bois le Roi - Rue de Tournezy 77590 Bois Le Roi

Conditions d'inscription et informations complémentaires

Conditions d'inscription :

Les jeunes devront avoir une bonne autonomie pour participer aux séjours.
Merci de vous raporter à la grille d'autonomie ci-dessous.

Bonne autonomie
Participation volontaire aux activités
Aucun problème moteur
Compréhension générale et capacité à verbaliser



• **Assurance** : Le séjour comprend l'assurance Responsabilité Civile AXA. Cette dernière ne comprend pas de garantie Individuelle Accident ni Rapatriement / Annulation. Pour plus de sécurité et si vous souhaitez disposer d'assurances complémentaires, nous vous recommandons de vous rapprocher de votre assureur.

Modalités d'inscriptions :

L'inscription au séjour LSA IDF – UCPA est **ouverte aux personnes possédant une licence FFSA**. Si vous n'êtes pas encore licencié, rapprochez-vous de la LSA IDF.

La licence FFSA est d'un montant 26,95. Son petit plus : elle vous permet de participer aux journées sportives de loisirs mises en place par le sport adapté, durant toute la saison sportive (septembre 2015 à juin 2016),

Pour réserver :

1. Contactez la LSA IDF afin de recevoir un bulletin d'inscription :

Aurélie Guerra-Pedrosa au 01 45 40 71 37 ou aurelie.guerra-pedrosa@ffsa.asso.fr ou ffsacridf@wanadoo.fr

2. La LSA IDF constitue ensuite, pour chaque séjour, un groupe composé de 6 participants minimum.

En cas d'un trop faible nombre d'inscrits, les séjours seront annulés ou reportés (décision prise entre 45 et 21 jours avant le départ).

Dans ce cas, nous reprendrons contact avec vous pour envisager la possibilité d'un séjour sans encadrement spécifique.

3. Le départ du groupe est alors soumis à la confirmation du Directeur du centre UCPA concerné.

4. Une fois la pré-réservation validée, **la LSA IDF vous enverra une confirmation d'inscription** et l'ensemble des documents administratifs. **La réservation ne sera effective qu'à compter de la réception du solde à verser.**

Venez vivre des vacances sportives qui vous sont adaptées !